



Bulletin Municipal de la Commune d'Encourtiech.

Contact : Tel/Fax 05 61 66 71 77 Messagerie : mairie.encourtiech@orange.fr

En avril ne te découvre pas d'un fil, en mai fait ce qu'il te plaît ? Espérons-le... L'hiver qui n'en finit pas, les cheminées qui fument toujours, le COVID toujours présent sur le territoire. Cette année le moral est mis à rude épreuve. Malgré tout essayons de rester optimistes en espérant que le mauvais moment à passer soit le plus court possible. Bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal !

Fiscalité.

Nous commençons ce nouveau numéro par le sujet qui d'habitude fâche : les impôts locaux ! Cette année, comme l'an dernier d'ailleurs, bonne nouvelle, aucune augmentation de la fiscalité communale. La taxe foncière sur les propriétés bâties demeure à 1 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 1.18%. Réjouissance toutefois modérée, puisque l'intercommunalité, a décidé une hausse significative de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties de l'ordre de 14.85 % pour les ménages.

Vaccination COVID .

A la demande de plusieurs personnes de la commune, nous avons effectué le recensement de celles et ceux ayant été définis comme prioritaire pour la vaccination. C'est-à-dire âgés de plus de 75 ans. Cette liste a été transmise à l'Agence Régionale de Santé qui a convoqué ces personnes et qui de fait ont pu bénéficier rapidement de la première injection. Pour les volontaires, cela va de soit.

Entretien des remparts du château.

Voilà dix ans que la rénovation des vestiges du château a été effectuée. Aujourd'hui, la végétation avait tendance à reprendre ses droits, ce qui nous a conduit à faire procéder à un nettoyage complet des remparts. La partie la plus accessible a été faite par l'employé communal, les parties plus hautes ont été traitées par une entreprise spécialisée dans le travail sur corde, et qui a aussi l'habitude d'intervenir sur cette

catégorie d'ouvrages. En conclusion, bon boulot de la part de tous les intervenants. Nous avons demandé d'autre part, à cette entreprise d'effectuer un diagnostic de différents travaux à effectuer sur ce site afin de le maintenir en l'état et d'en assurer la sécurité.



Travaux en cours.

Réfection de la toiture du bâtiment communal du Coch : Ces travaux sont programmés pour ce premier semestre 2021.

Mandette : Une étude est en cours pour pallier au problème des eaux pluviales qui s'écoulent sur des parcelles privées lors de précipitations importantes. Ces travaux, quand la solution sera définitive, devraient se réaliser courant 2022.

Le sentier du Cap de Garrié.

Un autre projet qui avance à grands pas. Les travaux sur ce sentier nouvellement créé dans le but de développer l'économie touristique dans notre commune arrivent à leur fin. Ils ont été entièrement réalisés sur la base du bénévolat. En effet, ce sont des élus et des citoyens volontaires qui ont donné de leur temps afin de doter la commune d'un nouvel itinéraire pouvant atteindre directement ce sommet, qu'est le Cap de Garrié, visible de tout le Saint-Gironnais. L'ambition étant de développer des activités attractives autour du site castral de la commune dont la fréquentation ne fait que croître, que ce soit celle des touristes ou des habitants de la commune qui en font leurs itinéraires de promenade.

Le pari étant que le fait d'offrir de nouvelles activités sur notre commune, ne peut que favoriser son développement et la rendre plus attractive.



Un peu d'histoire.

Alain Ferracin, qui nous a apporté ses conseils pour la partie balisage du sentier du Cap de Garrié, nous a livré la relation d'un moment d'histoire de ce sommet, à partir de sources résultant de la bibliographie de Louis Henry Destel et L.de Bardiès. Il faut toutefois rester prudent entre la véracité historique et les légendes qui peuvent en

découler. Mais ces écrits existent, ils font parti de notre patrimoine culturel. Et si notre commune a pu inspirer quelques conteurs se permettant probablement quelques libertés avec l'histoire, on peut noter que notre modeste territoire a suscité en son temps quelque intérêt.

« Au XIII ème siècle, pour résister aux envahisseurs, des remparts furent érigés autour de la vieille ville sur un périmètre de 1400 m dont 500 m bordés d'eau. Cependant ces murailles de 1 mètre d'épaisseur et de 8 mètres de hauteur ne résistèrent pas aux guerres de religion. En effet, le 8 janvier 1576, après 2 jours de canonnade elles cédèrent et permirent aux agresseurs protestants de prendre la ville sous le commandement du baron de Léran, sire d'Audou. Ce dur capitaine des huguenots, homme cruel, propagea l'épouvante dans la cité de Bourg sous Vic (ancien nom de St Girons) si bien que ses habitants s'enfuirent, en passant par une porte dérobée, d'une tour des remparts, vers le Cap du Garié, mont dominant, proche et bien visible. De confession largement catholique, ces gens érigèrent une croix au sommet de ce mont salvateur en signe d'affirmation de leur religion. A la fin de ces terribles guerres, les habitants regagnèrent St Girons mais pendant un temps non déterminé, un pèlerinage vers cette montagne protectrice fut organisé tous les ans. Il est probable que plusieurs croix y furent érigées au cours des siècles du fait des dégradations causées par l'usure du temps et peut-être aussi par la présence humaine alentour. »

Pour rester dans le chapitre des mystères et interrogations de notre histoire contemporaine, certains véhiculent l'idée qu'un dragon aurait incendié dernièrement les pentes du Garrié! Vérification faite, aucun volatile de ce type n'a été vu survolant ce massif. On a pu y voir occasionnellement un hélicoptère, un avion d'Antichan ou quelques parapentistes, mais jamais de dragon.... Il faut probablement chercher l'explication ailleurs !

A ce propos, nouvelle « journée citoyenne » sur le sentier le samedi 24 avril (bêchage, tronçonnage, nettoyage, etc...) pour plus d'info et inscription, contacter JL Contacolli au 06 33 67 29 52

La suite au prochain numéro.....